

La Ville de Beauvoir sur Mer

recrute selon conditions statutaires  
cadre d'emploi de catégorie C

## **1 agent technique aux espaces verts (h/f)**

La commune de Beauvoir sur Mer, labellisée 3 fleurs au concours des Villes et Villages Fleuris recherche un agent en charge du suivi et de l'entretien des différents espaces verts.

### **Missions :**

- Entretien et création de massifs
- Entretien des espaces verts (taille, tonte, désherbage)
- Petite maçonnerie paysagère
- Entretien des espaces verts du cimetière en collaboration avec le responsable du cimetière
- Préparation et gestion des sépultures en cas de besoin

### **Profil :**

- CAP/BEP en matière d'espaces verts souhaité
- Bonne connaissance des végétaux exigée
- Bonne connaissance de la réglementation phytosanitaire
- Capacités à l'autonomie sur l'entretien des massifs
- Permis B obligatoire - permis poids lourds souhaité
- Formation à la conduite d'engins de chantier souhaitées
- Polyvalence demandée dans les autres domaines relevant des services techniques
- Aptitude au port de charges lourdes
- Sens du travail en équipe
- Motivation, réactivité, disponibilité

### **Rémunération :**

Statutaire

### **Poste à pourvoir le :**

Dès que possible

**Adresser lettre de motivation manuscrite, et CV détaillé avant le 18 novembre 2019 à**

Monsieur le Maire  
Hôtel de Ville  
BP 46  
85230 BEAUVOIR SUR MER

Ou par courriel à : [secretariat@mairie-beauvoirsurmer.fr](mailto:secretariat@mairie-beauvoirsurmer.fr)

**Personne à contacter :** Madame LEOSTIC Gwénaëlle – DGS – Tél : 02.51.68.70.32

*« Les informations transmises à l'occasion de votre candidature font l'objet d'un traitement mis en œuvre par la Direction générale des services de la ville de Beauvoir-sur-Mer afin de procéder aux recrutements au sein de la collectivité. Les élus et services de la commune ont accès à ces informations. Le maire de Beauvoir-sur-Mer est responsable du traitement. Vous disposez d'un droit d'opposition pour motifs légitimes, d'accès, de rectification et de définition de directives post-mortem à l'égard de vos données personnelles, que vous pouvez exercer sur demande auprès du maire de Beauvoir-sur-Mer (Commune de Beauvoir-sur-Mer, Place de l'Hôtel de Ville, BP46, 85230 Beauvoir-sur-Mer ; [secretariat@mairie-beauvoirsurmer.fr](mailto:secretariat@mairie-beauvoirsurmer.fr)), à condition de justifier de votre identité. Les informations ainsi traitées ont vocation à être supprimées 1 an après la date de recrutement prévue au poste auquel vous avez candidaté. »*